

DÉCHÈTERIES

Le guide pratique

professionnels

TERRITOIRE
ZÉRO DÉCHET



GASPILLAGE



Déchèterie de Vaucelles © Vincent Laisney

- Le fonctionnement
- Le réseau
- Les déchets
- Les conseils



Fonctionnement de la carte

- ✓ **obligatoire pour chaque entrée**
- ✓ permet d'accéder à l'ensemble du réseau SEROC pour les habitants et professionnels du territoire (carte p. 4)
- ✓ **est strictement personnelle**



Comment se procurer la carte ?

- ▶ Sur www.seroc14.fr, (rubrique TRIER, « La carte de déchèterie »),
- ▶ ou par téléphone au 02 31 51 69 60.

Certaines informations et documents seront nécessaires : numéro de K-Bis, numéro d'immatriculation du ou des véhicules.

Si je la perds, si je déménage, etc. ?

- ▶ Rendez-vous sur le site internet du SEROC (rubrique TRIER, « La carte de déchèterie »)

Toute carte perdue ou volée sera facturée 20 € (*par chèque à l'ordre du Trésor Public*).

En cas de carte défectueuse, celle-ci est à renvoyer au SEROC.

Le service est-il payant ?

Les deux premières cartes de déchèterie sont gratuites et les suivantes sont facturées 8 € l'unité.

Chaque dépôt en déchèterie est facturé au poids. Les tarifs sont consultables en ligne.

Et pour les particuliers ?

Rendez-vous sur le site internet du SEROC pour plus d'informations.

Fonctionnement de la déchèterie

L'agent valoriste assure plusieurs fonctions :

- contrôle l'accès,
- fait respecter le règlement,
- veille au bon tri des matériaux,
- conseille les usagers,
- gère le flux de circulation,
- est responsable de l'entretien du site,
- est garant de la sécurité sur la déchèterie.

Pour des raisons de sécurité et afin de limiter les troubles musculo-squelettiques, l'agent valoriste n'est pas habilité(e) à participer au déchargement des matériaux apportés par les usagers.



Chaque usager de la déchèterie doit respecter :

- ✓ les instructions de l'agent valoriste et le règlement intérieur,
- ✓ les règles élémentaires de courtoisie,
- ✓ les règles de circulation,
- ✓ le tri par matière (conseils en dernière page).

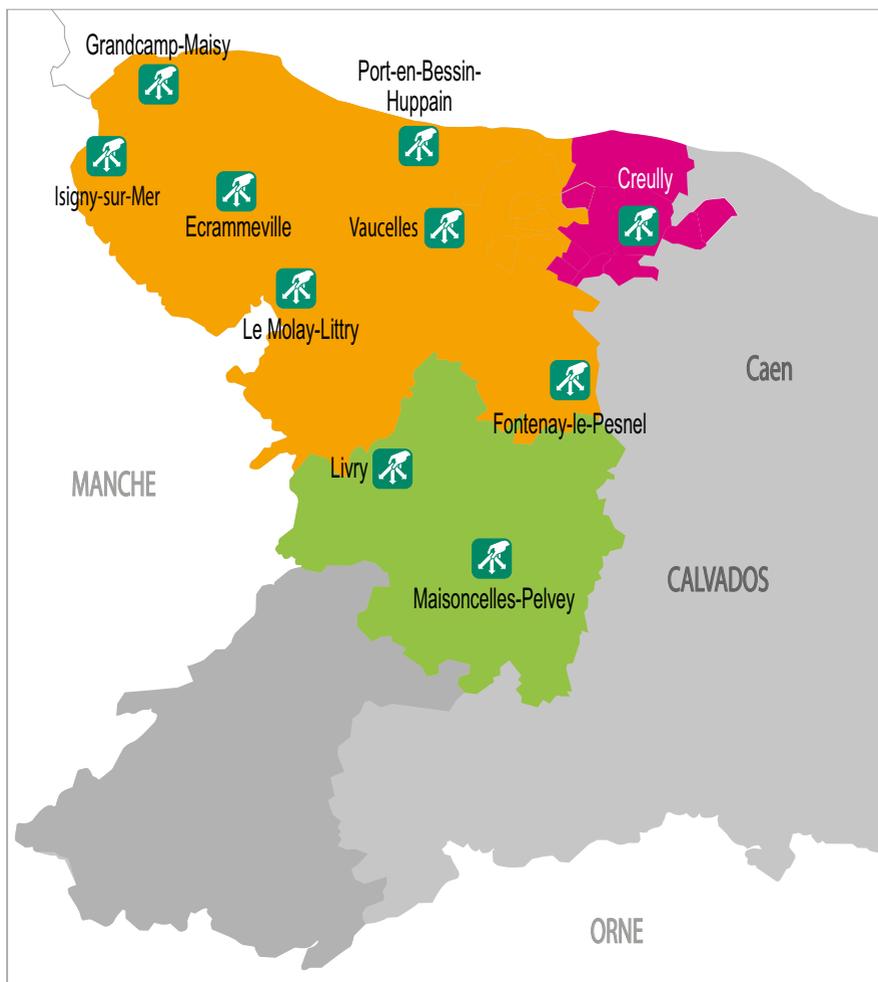
Il est strictement interdit de :

- ✗ descendre dans les bennes,
- ✗ fumer sur le site,
- ✗ récupérer des matériaux ou des objets, en dehors de la zone de réemploi,
- ✗ déposer des déchets en dehors des endroits prévus à cet effet,
- ✗ venir avec un véhicule de plus de 3,5 tonnes.

Ces indications ne sont pas exhaustives et sont complétées dans le règlement intérieur, disponible sur le site internet du SEROC.

Réseau de déchèteries SEROC

Le réseau du SEROC compte 10 déchèteries réparties sur l'ensemble de son territoire. Consultez notre site internet pour plus de précisions sur la localisation des sites www.seroc14.fr.



Creully
ZI d'activités Sud

Ecrammeville
2176 Route de Trévières

Fontenay-le-Pesnel
5 route de Cristot

Grandcamp-Maisy
Parc d'Activités

Isigny-sur-Mer
RD 5, route de Littry

Le Moly-Littry
ZA rue Denis Papin

Livry
D173

Maisonnelles-Pelvey
Le Bouquet de Mathan

Port-en-Bessin
ZI rue des Albatros

Vaucelles
ZA route de Cherbourg

Horaires d'ouverture professionnels

Rappel : les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Tout dépôt est interdit pour les professionnels le samedi.

| | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENREDI |
|---|-------------|-----------------------|-----------------------------|-----------------------|-----------------------------|
| Creully <i>ZI d'activité Sud</i> | 14h-17h/18h | 9h-12h 14h-17h/18h | 10h-12h 13h30-17h/18h | FERMÉ | 9h/10h-12h 13h30-17h/18h |
| Ecrammeville <i>RD 124- Les Cotils</i> | 14h-17h/18h | FERMÉ | 9h/10h-12h 13h30-17h/18h | FERMÉ | 9h-12h 13h30-17h/18h |
| Fontenay-le-Pesnel <i>5 route de Cristot</i> | 14h-17h/18h | FERMÉ | 9h/10h-12h 13h30-17h/18h | 9h-12h 14h-17h/18h | 9h-12h 13h30-17h/18h |
| Grandcamp-Maisy <i>Parc d'activités</i> | 14h-17h/18h | FERMÉ | 9h/10h-12h 13h30-17h/18h | 9h-12h 14h-17h/18h | 9h-12h 13h30-17h/18h |
| Isigny-sur-Mer <i>RD 5, Route de Littry</i> | 14h-17h/18h | 9h-12h 14h-17h/18h | 10h-12h 13h30-17h/18h | FERMÉ | 9h/10h-12h 13h30-17h/18h |
| Le Moly-Littry <i>ZA Rue Denis Papin</i> | 14h-17h/18h | FERMÉ | 9h/10h-12h 13h30-17h/18h | 9h-12h 14h-17h/18h | 9h-12h 13h30-17h/18h |
| Livry <i>D173</i> | 14h-17h/18h | FERMÉ | 9h/10h-12h 13h30-17h/18h | 9h-12h 14h-17h/18h | 9h-12h 13h30-17h/18h |
| Maisonnelles-Pelvey <i>Le Bouquet de Mathan</i> | 14h-17h/18h | 9h-12h 14h-17h/18h | 10h-12h 13h30-17h/18h | FERMÉ | 9h/10h-12h 13h30-17h/18h |
| Port-en-Bessin <i>ZI Rue des Albatros</i> | 14h-17h/18h | 9h-12h 14h-17h/18h | 9h/10h-12h 13h30-17h/18h | FERMÉ | 9h-12h 13h30-17h/18h |
| Vaucelles <i>ZA, Route de Cherbourg</i> | 14h-17h/18h | 9h-12h 14h-17h/18h | 10h-12h 13h30-17h/18h | 9h-12h 14h-17h/18h | 9h/10h-12h 13h30-17h/18h |

HIVER

du 1^{er} octobre au 31 mars

ÉTÉ

du 1^{er} avril au 30 septembre

Déchets acceptés

Les déchèteries sont des sites d'apport volontaire ouverts aux particuliers et professionnels. Elles sont destinées à recevoir les déchets volumineux et/ou dangereux des ménages ne pouvant être collectés en porte-à-porte, en raison de leur nature, poids ou volume.

Chaque type de déchet a sa filière appropriée. Il est donc essentiel de bien les trier.



DÉCHETS VERTS

Tontes de pelouse et petits branchages.

COMPOSTAGE



GRAVATS

Tous les déchets de type tuile, ardoise, carrelage.

ENFOUISSEMENT



BOIS

Tous les déchets en bois.

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE



DEEE

Tous les Déchets d'Équipements Électriques.

RECYCLAGE & VALORISATION



DMS

Tous les Déchets Ménagers Spéciaux.

RECYCLAGE & VALORISATION



HUILE DE VIDANGE

Toutes les huiles de vidange.

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE



HUILE DE FRITURE

Toutes les huiles de friture.

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE



CARTONS

Tous les cartons.

RECYCLAGE



MÉTAUX

Tous les objets en ferraille.

RECYCLAGE



DÉCHETS ENFOUIS

Tous les objets cassés et non valorisables.

ENFOUISSEMENT



PILES

Toutes les piles.

RECYCLAGE



TEXTILES

Vêtements, chaussures, linges et maroquinerie.

RECYCLAGE



BATTERIES

Toutes les batteries.

RECYCLAGE



CARTOUCHES ENCRE

Toutes les cartouches vides laser ou jet d'encre.

RECYCLAGE



CONTENEUR VERRE

Tous les emballages en verre.

RECYCLAGE

SELON LES SITES :



RÉCUP'SOLIDAIRE

Tous les objets peu ou pas abîmés.



AMIANTE

Tous les déchets amiantés.

ENFOUISSEMENT



AIRE DE BRANCHAGE

Branches de plus d'1 cm de diamètre.

COMPOSTAGE



CONTENEUR JAUNE

Papiers, cartons, emballages en métal et plastiques en forme de bouteille.

RECYCLAGE



MOBILIER

Tous les meubles, literies, sièges.

RECYCLAGE



PLÂTRE

Plaques de plâtre, cloisons alvéolées, carreaux de plâtre.

RECYCLAGE

Destination des déchets de déchèterie

RECYCLAGE : les matières récupérées sont transformées en différents objets.

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE : ces matières permettent la production de combustibles, d'énergies comme l'électricité ou le gaz.

COMPOSTAGE : les déchets verts sont transformés en compost.

ENFOUISSEMENT : les déchets sont directement envoyés dans un centre d'enfouissement technique.

Déchets interdits

Ces déchets ont des filières spécifiques de traitement : ordures ménagères, cadavres d'animaux, déchets médicaux et pharmaceutiques, déchets résultant d'une activité artisanale ou commerciale non conforme (Cf. règlement intérieur), fusées de détresse de navires et autres produits assimilés, extincteurs, pneus, déchets explosifs, inflammables, bouteilles de gaz.



L'agent valoriste est habilité(e) à refuser des déchets.

Ces indications ne sont pas exhaustives et sont complétées dans le règlement intérieur, disponible sur le site internet du SEROC.

Quelques conseils

AVANT DE JETER : donnez, troquez, pensez au réemploi !

Chez vous

- ✓ Vérifiez bien les horaires.
- ✓ Préparez votre carte de déchèterie ainsi qu'une pièce d'identité (pas de carte = accès refusé en déchèterie).
- ✓ **Préparez et triez vos déchets** (ex : pliez les cartons, séparez-les du polystyrène).
- ✓ Disposez-les dans votre véhicule de manière à les déposer en fonction des bennes.
- ✓ N'oubliez pas vos outils pour vous aider à décharger vos éléments (ex : fourche pour les déchets verts, gants, ...).
- ✓ **Si vous prenez votre remorque, n'oubliez pas de la bâcher ou de la sangler correctement pour éviter les envols pendant votre trajet.**

Sur la déchèterie

- ✓ Informez l'agent valoriste du type de déchets que vous apportez.
- ✓ Respectez bien les consignes de tri de l'agent valoriste.
- ✓ Respectez la propreté du site.
- ✓ **L'agent valoriste se réserve le droit de refuser vos déchets 10 minutes avant la fermeture si vos apports sont trop volumineux.**



écomobilier
COLLECTER · TRIER · RECYCLER

Re_fashion

ecosystem

CITEO



Un renseignement, un problème de carte, un dépôt d'amiante ?

SEROC - 02 31 51 69 60 - www.seroc14.fr

1 rue Marcel Fauvel - ZAC de Bellefontaine - 14400 BAYEUX